



COMPTE RENDU CE 25 NOVEMBRE 2015

Déclaration de l'UNSA :

L'UNSA demande à la direction de bien vouloir se prononcer clairement sur le rôle des élus de l'entreprise :

- Des remarques managériales sont faites à l'égard d'élus parti en formation sur leurs absences et les incidences générées.
- Des demandes de compensation de travail sont faites auprès des salariés d'équipes ayant en leur sein des représentants du personnel.

Il y a une petite musique lancinante visant à discréditer le rôle des élus dans l'entreprise et à culpabiliser ceux en action par leurs propres collègues.

Nous rappelons que nous sommes passés de 5 CE à un CE unique avec donc 4 fois moins de réunion, de 5 CHSCT à un CHSCT unique et la aussi à 4 fois moins de réunions. Nous rappelons que la représentation des salariés outre la gestion des activités sociales participe aussi aux négociations d'entreprise, aux sollicitations des inspections du travail et autres tribunaux.

Nous rappelons que la tarification WPL de l'entreprise intègre, la prise en compte des congés des salariés, la prise en compte des jours de maladie, de formation et de représentation du personnel. Il est donc parfaitement clair que quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage, voir on fait en sorte de le dire au plus grand nombre.

Nous demandons donc à la direction d'avoir une position et une communication sans ambiguïté sur le sujet.

Les élus CGT n'ont qu'une réponse : bienvenue au club ! Gageons toutefois que leur « adhésion » sera de courte durée...

1/ Approbation du procès-verbal du 21 Octobre 2015.

Abstention : 1 voix Pour : 12 voix Contre

2/ Information sur l'analyse et les résultats économiques du mois de d'Octobre 2015.

Commandes projets fin octobre : 42.9 M€, soit - 2.9 M€ par rapport au budget et +0.7 M€ par rapport à 2014

Contrats fin octobre 19.7 M€, soit - 7.3 M€ par rapport au budget et - 8.5 M€ par rapport à 2014

Chiffre d'affaires projets fin octobre : 41.4 M€, soit - 3.1 M€ par rapport au budget et - 2.9 M€ par rapport à 2014

Chiffre d'affaires contrats fin octobre : 31.4 M€, soit + 0.3 M€ par rapport au budget et + 0.4 M€ par rapport à 2014

Facturation fin octobre : projets : 42.3 M€ soit + 0.6 MF par rapport à 2014 - contrats : 29.3.M€ soit +6.7 M€ par rapport à 2014

Résultat opérationnel fin octobre : + 0.4 M€, soit - 2.9 M€ par rapport au budget et -1.0 M€ par rapport à 2014

Sur la partie OP il y a un retard de 800.000 € sur octobre. Constat de dégradation de près de 3 M€ par rapport à l'année dernière.

F. NOEL précise que pour le mois d'octobre il y a eu un impact sur la marge produit et moins de CA que prévu ; la marge services est plus faible qu'attendu. Il affirme que sur novembre et décembre les chiffres qui seront rentrés permettront d'annoncer un chiffre équivalent à celui atteint en 2014. Selon lui, le carnet devrait redevenir en croissance avec un impact important sur la production.

La CGT remarque que l'entreprise a tellement licencié que l'on a plus de bande passante pour assurer les chantiers. La direction répond que c'est une bonne chose que les effectifs soient saturés ce qui générerait, d'après F. NOEL, une vraie production de CA. !

Les élus notent qu'on ne peut pas se satisfaire de ressources saturées et qu'il s'agit en réalité d'un écart de taux. Les élus ont des raisons d'être inquiets en constatant un OP de 0.4 M€ à fin octobre !

F. NOEL annonce un provisionnel d'1 M€ à 1.5 M€ d'OP en fin d'année. La direction espère faire 3 M€ de valeur ajoutée sur fin novembre ; les indicateurs sembleraient montrer que cela pourrait être tenu.

Suppression d'emplois = baisse de résultats ; solution magique présentée et dans les faits le résultat est en nette baisse.

Environnement qui change alliée à la politique des fournisseurs, notamment l'impact des fees avec Alcatel et baisse du chiffre sur la partie grand compte.

Intervention d'un élu CFDT qui semble découvrir que le provisionnement des variables est une variable d'ajustement de l'OP !!!

.Point de situation des litiges évoqués en Octobre. : le point sera abordé lors du prochain CE, Laurent GILLES étant absent ce jour.

.Nombre de contrats d'entretien de plus de 10000 € perdus depuis la reprise de NXTO. : le point sera abordé lors du prochain CE, Laurent GILLES étant absent ce jour.

3/ Motion sur la clôture du droit d'alerte du 19 Février 2014.

Les élus du CE de NXTO, réunis en séance ordinaire le 25 novembre 2015, décident de la clôture de la procédure de droit d'alerte économique ouverte le 21 Janvier 2014.

Ils constatent en effet que les causes pour lesquelles il a été ouvert, lié au projet de reprise de NextiraOne par Dimension Data, ont à ce jour disparu.

Motion votée à l'unanimité.

4/Invitation cabinet d'expertise du CE à la réunion de présentation des orientations stratégiques.

Invitation accordée par la direction

5/Validation investissement coffre-fort du CE Nantes.

Le Coffre-fort dans les locaux actuels appartient à la direction .Le secrétaire du CE demande l'accord de l'investissement d'environ 500 € pour l'achat d'un coffre-fort pour la nouvelle agence, l'actuel étant trop lourd pour être déplacé. Réponse positive de tous les élus.

6/Vote budget prévisionnel du CE.

BUDGET PREVISIONNEL 2016
BUDGET ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

Activités Sociales et Culturelles	Budget prévisionnel 2015	Budget 2015 en cours	Budget 2016 prévisionnel
Recettes			
Subvention	400 000.00 €	379 980.06 €	320 000.00 €
Recettes chèques déjeuner	7 500.00 €	7 499.20 €	5 000.00 €
Produits financiers	2000.00	2049.79	2000.00
Autres produits			
Total recettes	409 500.00 €	389 529.05 €	327 000.00 €
Commisson Adultes et Enfants			
Noël Enfants	35 000.00 €	32 948.25 €	34 000.00 €
Noël Adultes	65 000.00 €	115 737.50 €	59 500.00 €
Rentrée scolaire Enfants 6 ans à 16 Ans	35 000.00 €	30 250.00 €	31 000.00 €
Periscolaire	35 000.00 €	22 748.00 €	30 000.00 €
Total Commisson Adultes et Enfants	170 000.00 €	201 683.75 €	154 500.00 €
Commisson Culture			
Billetterie Cinéma	22 000.00 €	17 000.00 €	20 000.00 €
Billetterie Parcs et Spectacles	10 000.00 €	9 000.00 €	10 000.00 €
Frais d'envois	4 000.00 €	12 630.17 €	13 000.00 €
Médiathèque			
Depense agence	6 000.00 €	2 879.34 €	4 000.00 €
Total Commission Culture	42 000.00 €	41 510.11 €	47 000.00 €
Commisson Vacances			
Locations Ete	43 000.00 €	40 000.00 €	35 000.00 €
Locations Hiver	10 000.00 €	8 688.00 €	10 000.00 €
Location RISOU		3 000.00 €	3 000.00 €
Location ARZAL		1 500.00 €	1 500.00 €
Chèques vacances ou Cesu	90 000.00 €	83 720.00 €	90 000.00 €

BUDGET PREVISIONNEL FONCTIONNEMENT 2015

Fonctionnement	budget 2015	budget 2015 réalisé	budget 2016
Recettes			
Subvention	110 000.00	101 366.69	84 000.00
Produits financiers	2 000.00	3 320.67	2 000.00
Autres produits	386.00		386.00
Total recettes	115 386.00	104 687.36	86 386.00
Dépenses			
Achats de matériels	1 300.00		2 000.00
Prestations extérieures			
Maintenance et locations matériels	5 000.00	1 435.00	3 000.00
Primes d'assurance	1 100.00	812.86	900.00
Documentations	5 000.00	3 336.00	8 000.00
Abonnements Mey Club	5 000.00	8 320.61	9 000.00
Formation	5 000.00		5 000.00
Frais de déplacement formation	3 000.00	2 719.92	3 000.00
Honoraires comptables	30 000.00	21 500.00	22 000.00
Honoraires juridiques	10 000.00	16 013.00	10 000.00
Frais de rédaction Procès Verbaux	26 000.00	15 543.00	15 000.00
Frais de déplacement, missions et réceptions	6 000.00	1 649.28	5 000.00
Frais postaux et télécommunications	5 000.00	500.00	1 000.00
Fournitures administratives	1 500.00	618.75	1 500.00
Autres prestations extérieures			
Charges de personnel	75 000.00	58 203.19	75 000.00
Dotations aux amortissements	1 000.00		1 000.00
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Services bancaires	300.00		300.00
Nouveau site WEB + logo du CE	11 720.00	11 720.80	
Total dépenses	191 920.00	142 372.41	161 700.00
Fonctionnement	- 76 534.00	- 37 685.05	- 75 314.00

Total Commisson Vacances	143 000.00 €	136 905.00 €	139 500.00 €
Commisson Voyages/Séjours			
Voyages/Séjours			
Total Commisson Voyages/Séjours	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Commisson Sports et loisirs			
Sports et Loisirs	20 000.00 €	17 000.00 €	20 000.00 €
Chèques culture - disque et lire association	28 000.00 €	18 517.00 €	28 000.00 €
Total Commisson Sports et Loisirs	48 000.00 €	35 517.00 €	48 000.00 €
Evenements exceptionnels			
Naisances	3200.00	980.00	3000.00
Mariages/ Pass	3000.00	980.00	3000.00
Deces	500.00	300.00	500.00
Total Evenements exceptionnels	6 700.00 €	2 260.00 €	6 500.00 €
Activités Sociales et Culturelles	-200.00	-28 346.81	-68 500.00

Vote : approbation à l'unanimité

7/Fonctionnement de l'entreprise :

.Point spécifique concernant ASCOM. :

Ascom a lancé une procédure avec le mandataire judiciaire du fait qu'ils n'étaient pas payés suite à la RJ. La situation selon la direction est claire car les sommes lui ont été réglées. La direction affirme qu'il y a des négociations en cours pour obtenir de meilleures conditions.

.Détail des formations manager. : demande par les managers qui sont exposés à des situations complexes de gestion de collaborateur à distance. Attente par rapport à un accompagnement dans ce sens. Un module de formation s'est déroulée auprès de 50 managers qui ont été satisfaits selon la direction. Les élus demandent une illustration des bonnes pratiques et axes principaux en tant que savoir être et comportements dans ce genre d'expérience, mise en situation, co-développement, retour d'expérience. La direction ne souhaite pas donner de détails.

.Point sur pointage sur SRA et SRM. : Imputations pour un chantier donné sur un autre chantier ou des contrats de maintenance. Imputations déportées. Les élus demandent des explications à la direction qui dit que des sanctions seront prises. La responsabilité de la rentabilité des contrats est à la charge des ROC et des SAM. La direction demande qu'on lui démontre le fait que ces personnes soient impactées sur leurs variables.

Les élus dénoncent ces pratiques. F. NOEL affirme pourtant avoir fait en sorte que cela ne se produise plus....

8/Point AGS & Paye. 204 personnes ont touché le RAG par les AGS

.Est-ce que le 24 décembre est un jour de JRTT pour tout le monde ? Quelle possibilité de récupération pour les salariés en astreinte.

Le 24 décembre est un RTT employeur mais avec une continuité de service doit être faite .Il faut que le salarié voit avec son manager pour récupérer ce jour-là.

.Détail de la règle utilisée pour le calcul des RAG 2015.

Cette année ce sont les AGS qui ont payé le RAG du 01/01/2015 au 31/05/15 soit 5/12^{ème}. La grille 2015 a été appliquée. Pour le solde il sera payé en janvier ou février pour la période du 01/06/15 au 31/02/15 ; sont exclus prime ancienneté, exceptionnelle, astreinte, temps de route indemnité d'éloignement et les heures supplémentaires.

Salaire fixe + variable théorique à 100%= base calcul

.Quel est le statut du Fonds ETDC.

Les sommes qui seront prises en charge par les AGS de manière à ce qu'un paiement puisse être opéré ; environ 100.000 € répartis sur plusieurs personnes.

Fonds gérés par l'entreprise. La CGT rappelle que lorsqu'il y a des sommes qui sont gérées par une entreprise il y a un risque de perdre l'argent. Les AGS vont devoir payer puisque les fonds n'ont pas été transférés de Nextiraone vers Nxtto.

.Suite aux différents paiements (Nxo, Nxtto, AGS.....) aurons-nous un document récapitulatif des informations à déclarer aux impôts sur 2015 ?

.Précisions sur les libellés et correspondances des versements.

En correspondance avec la fiche de paie

.Les relevés des points AGIRC et ARCCO montrent une baisse sensible du nombre de points sur l'exercice 2013(environ 10%) et pour 2014 une période de chômage est stipulée avec un nombre de points ARCCO nul. Pourquoi ? Quelles en sont les explications.

Trois éléments inclusifs : la rémunération annuelle qui n'aurait pas ou peu évolué et un variable qui n'est pas à 100 %, la tranche A qui augmente et la tranche B qui peut être amenée à baisser et le point qui peut baisser.

Baisse exclusivement liée aux trois points cités selon la direction. Sur un salaire de 50 000 Bruts un nombre de 717 points en 2005 était acquis et seulement 383 en 2014.

Pression du Medef pour réduire le rendement du point. [La CGT rappelle que c'est la seule organisation qui n'a pas signé cet accord.](#)

La CGT rappelle à la direction l'Art. 83 sur les retraites supplémentaires du code de la fiscalité qui stipule que les entreprises doivent informer les salariés.

La CGT fait remarquer que le variable est intégré dans le salaire minimum selon les accords de 2000 .[La CGT confirme la liste des salariés qui n'ont pas eu les points AGIRC ou ne sont toujours pas à jour.](#)

10/ Information projets de déménagements :

.Bron : Déménagement effectué le 26/11/15.

.Marseille : Toujours pas de site définitif en vue.

.Nantes : Toujours prévu mi-janvier

.Saint Etienne : piste sérieuse dans le même secteur. Pas d'impact particulier pour les salariés au niveau des transports.

.Saint Denis : les élus demandent si la situation des sédentaires est toujours prise en compte concernant l'écart de distance. La direction que c'est un des critères mais que ce n'est pas le seul.

.Dijon : mi-décembre

.Nice : déménagement prévu le 16 décembre

Précision sur locaux IRP : local DP demandé par les élus sur DIJON. La direction ne souhaite pas en mettre un. La CGT dénonce cette décision et demande simplement l'application de l'accord syndical. A défaut la CGT se réserve le droit d'en informer l'inspection du travail.

11/Suites commissions logement et vote du CE ?

Versement volontaire au GIC ; la direction travaille sur le niveau de ce montant. Espère pouvoir faire un minimum par rapport aux 1% et enverra un mail aux membres du CE et ceux de la commission d'ici la fin de semaine. Prend en compte les prestations versées au cours de l'année glissante.

12/ Situation et suivi du PSE.

Commission a eu lieu la veille. Il reste une trentaine de candidats qui n'ont pas encore trouvé d'emplois. La CGT rappelle que M HEDDE s'est engagé à ce que personne ne reste sans emploi. La CGT demande s'il y a une analyse qui est faite. Réponse affirmative de la part des membres.

Les élus demandent à ce que le manager qui a assisté à la commission soit présent lors de la prochaine réunion et qu'un compte-rendu soit effectué.

13/Point sur les effectifs +

HEADCOUNT	31/07/2015	31/08/2015	30/09/2015	31/10/2015	30/11/2015	31/12/2015
Administratifs	176	176	171	169		
Services	604	605	610	613		
Commerce	279	274	274	275		
Total CDI	1 059	1 055	1 055	1 057	0	0
CDD	6	5	5	4		
Intérim	1	2	1	5		
Alternance	87	77	97	95		
CFC	0	0	0	0		
Total	1 153	1 139	1 158	1 161	0	0
Dont ALD	15	15	15	15		

50 départs tous confondus depuis le 1^{er} juillet hors PSE dont 21 au commerce, 26 services et 3 au support

32 départs sont des démissions le reste, rupture conventionnelle, décès, retraite, licenciement

Une petite vingtaine parmi eux sont des départs regrettés par la direction. Il y a eu 38 recrutements depuis juillet, dont 25 Services (experts en 1^{er} puis architectes et 13 sur le commerce (account manager et IC Territory) ;

Combien y a-t-il eu de CDD et/ ou d'intérimaires embauchés pour combler le retard au niveau ADV ?

3 personnes au niveau de l'ADV et 4 au niveau de la gestion des fees dont le contrat se termine fin décembre.

14/Questions diverses.

- Dates prochaines réunions CE : 20 Janvier / 24 Février / 23 Mars / 20 Avril / 25 Mai / 22 Juin
- Une élue CGT demande si la direction compte lui envoyer une réponse à la lettre qu'elle lui a envoyée. La direction répond par l'affirmative.